

L'évaluation du PAT Cône Durenque

Sur le deuxième semestre de l'année 2018, le bilan précis du programme sera mené. L'objectif est de mesurer les taux de participation aux différentes actions, d'évaluer les changements de pratiques agricoles, d'identifier les conséquences sur les milieux... C'est pourquoi nous serons amenés à vous solliciter afin de recueillir vos avis sur le travail réalisé et notamment afin d'identifier les freins et les leviers des opérations proposées.

Cette évaluation est une étape importante pour nous et doit nous permettre de savoir si le programme d'actions a été efficace et a permis d'atteindre les objectifs fixés lors de la construction du PAT. Cette évaluation s'appuiera également sur des enquêtes auprès des partenaires techniques, financiers et des élus.

Nous reviendrons vers vous pour vous présenter le suivi qualité, le suivi piscicole... et voir ensemble comment nous pouvons poursuivre ce travail !

Appels à projets FEADER : aide aux investissements (mesures 413 et 416)

2 Appels à projets « investissements spécifiques agro-environnementaux » de la mesure 413 (ex PVE) en 2018 :

- du 2 janvier au 15 mars 2018 (enveloppe FEADER de 150 000 euros)
- du 16 mars au 14 juin 2018 (enveloppe FEADER de 150 000 euros)

Les dossiers situés dans des zones à enjeux reconnues par l'Agence de l'Eau comme le PAT Cône Durenque sont mieux notés, et ont donc plus de chances d'être retenus ! Hors le PAT prend fin en juin 2018, c'est le moment ou jamais de se lancer !

2 appels à projets « investissements productifs des CUMA » de la mesure 416 en 2018 :

- du 18 décembre 2017 au 30 mars 2018 (enveloppe FEADER de 500 000 euros)
- du 02 avril au 14 septembre 2018 (enveloppe FEADER de 500 000 euros)

Les modalités d'intervention, les formulaires de demande de subvention 413 et 416 et les notices explicatives sont consultables et téléchargeables sur le site internet www.europe-en-occitanie.eu.



Renseignements :



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur
10, Cité du Paradis - 12800 Naucelle
Hélène POUGET
Tél : 05 65 71 10 97 ou 06 21 16 53 03
Email : animation.rurale.viaur@orange.fr
Site internet : <http://www.riviere-viaur.com>



Avec la participation de :



Avec la participation des communes du bassin versant du Viaur

La Lettre du PAT Cône Durenque

Février 2018

UN PLAN D'ACTIONS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Le PAT Cône Durenque touche à sa fin...

Depuis 2009, le bassin versant amont du Cône a fait l'objet de toutes les attentions afin d'améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques et le bon état de sa « masse d'eau ». Dès juin 2010, un programme d'actions a été co-construit et proposé aux agriculteurs. Il a été élargi en 2012 à l'ensemble du bassin versant du Cône puis à celui de la Durenque en 2013.

SOMMAIRE

Le PAT Cône Durenque touche à sa fin...

Limitier l'érosion des sols sur le bassin versant

L'évaluation du PAT Cône Durenque

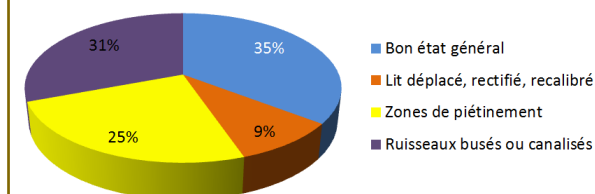
Appels à projets FEADER

L'état des lieux initial

Il a mis en évidence sur le bassin Cône Durenque un cumul de dégradations d'intensité moyenne :

- un dysfonctionnement hydromorphologique avec seulement 35% du linéaire des cours d'eau en « bon état »,

Etat hydromorphologique des cours d'eau sur le bassin versant Cône Durenque



- une ripisylve absente ou en mauvais état sur 45% de son linéaire,
- un fort ensablement et colmatage des cours d'eau,
- un débit des cours d'eau préoccupant en période estivale,

- des eaux superficielles chargées en nitrates, valeur de l'ordre de 25 à 36 mg/l,
- des eaux souterraines impactées par les nitrates, concentration de 30 à 60 mg/l,
- un contexte piscicole dégradé à plus de 80%.

Ces dégradations peuvent être imputées aux éléments intrinsèques du milieu (pentes importantes, sols naturellement sensibles à l'érosion, événements climatiques intenses) mais sont accentuées par certaines pratiques agricoles.

Les objectifs du programme d'actions sont alors identifiés

L'objectif général est de **reconquérir le bon état des masses d'eau** en améliorant :

- la **qualité** physico-chimique des eaux,
- le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant en restaurant la **morphologie** des cours d'eau et en **limitant l'érosion** des sols sur le bassin versant.

7 années de mobilisation

Après le partage de l'état des lieux et des objectifs communs, place à l'action!! C'est ainsi que pendant 7 années, partenaires techniques, financiers, élus et agriculteurs vont travailler ensemble pour améliorer l'état des cours d'eau. Ainsi, les agriculteurs qui l'ont souhaité, ont pu bénéficier, selon les besoins identifiés au sein de leur exploitation, des nombreuses actions proposées : accompagnements individuels, journées d'information thématiques, aides à l'investissement, mesures agro-environnementales... Le programme prend fin en juin 2018 et se poursuivra par une évaluation des actions menées mais également par la réalisation d'un nouvel état des lieux des milieux afin d'identifier les bénéfices de toutes les actions réalisées.



SMBVV - 10, Cité du Paradis 12800 Naucelle
Tél : 05 65 71 10 97 / Email : animation.rurale.viaur@orange.fr

Limiter l'érosion des sols, le point sur les essais en cours

Les essais mis en place sur le bassin ont pour objectif de limiter l'érosion sur les parcelles. La finalité est toujours la même : maintenir le sol le plus couvert possible afin de limiter l'exposition aux fortes pluies. Pour cela, plusieurs pistes sont explorées : l'augmentation de la durée de vie des prairies par sur semis et la mise en place de techniques de non labour.



Le sur-semis de prairies pour augmenter la durée de vie des prairies : la patience paye !

Lieu de l'essai :	Commune de Durenque au GAEC de l'AUTAN - sur une « vieille » prairie à dominante dactyle
Objectif :	Améliorer l'état de la prairie sans détruire le couvert en place
Trois Itinéraires testés :	Un avec le semoir direct Aitchison et les autres avec le semoir Amazone avec ou sans herse rotative en combiné
Etat des lieux initial :	50% du couvert composé de graminées (dactyle et pâturin) et 30% d'espèces indésirables comme le lamier et la véronique
Rappel des modalités :	Implantation le 20 septembre 2015 - base de ray grass anglais et trèfle ; 0.5L glyphosate/ha avant le semis pour freiner la végétation en place (beaucoup de pâturin annuel) et limiter la concurrence. Désherbage inutile si le semis avait été réalisé plus tôt sur un couvert plus sec et moins concurrentiel.

La levée a été très lente à cause d'un climat en octobre/novembre chaud et surtout sec. Les pieds étaient bien présents mais faiblement développés. On a pu constater un meilleur résultat de levée avec l'itinéraire Aitchinson grâce à un meilleur positionnement de la graine. Au printemps 2016, les lignes de semis sont apparues petit à petit avec toujours un avantage pour l'itinéraire Aitchinson.

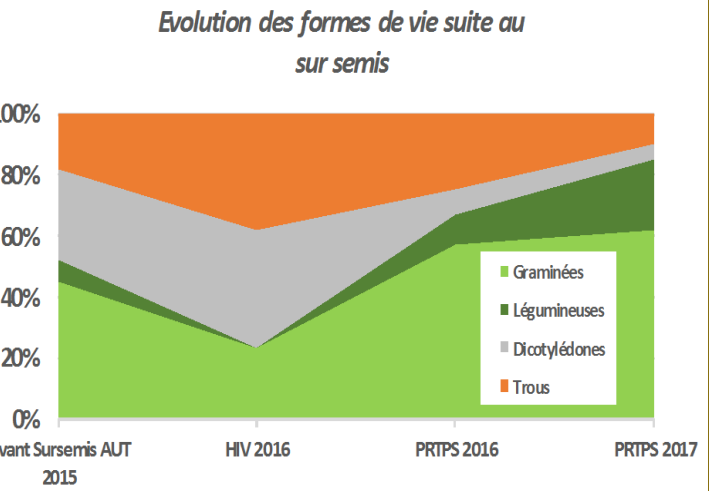
En 2017, des mesures ont permis d'évaluer le potentiel de rendement et la qualité de la flore.

Rendements

3 prélèvements (2 au printemps et 1 à l'automne) ont été réalisés. Au final, le rendement mesuré est de 9 TMS sur l'année (7 TMS au printemps, 2 TMS à l'automne). La prairie a retrouvé son potentiel initial.

Qualité de la flore

Le suivi mis en place depuis le semis a permis de montrer l'amélioration de la qualité de la flore de la prairie. La part de graminées et de légumineuses est passée de moins de 50 % à plus de 80%. (voir graphe). De plus la qualité des graminées s'est améliorée. En effet, la part de ray grass anglais représente maintenant 50% de la biomasse de la prairie.



En conclusion

Suite à ces observations, on constate que l'objectif de départ est atteint. La qualité de la prairie s'est améliorée dans la durée. Pour la suite, Il faut rappeler que le maintien d'une prairie en bon état est fortement lié à la pratique. Il est par exemple important d'éviter des périodes de surpâturages qui pénalisent la repousse et ouvrent le couvert, favorisant les espèces indésirables.

La mise en place de techniques de non labour — le point sur les analyses de sols

En non labour, pour semer une prairie, une céréale ou un maïs, il est primordial d'avoir un précédent adapté : facile à détruire, adapté à la culture suivante (apport d'azote, action racinaire) et valorisable si possible par des animaux. Sur la commune de Durenque, 2 parcelles sont suivies pour mettre en œuvre les principes de préservation des sols reposant sur la rotation, les couverts végétaux et le non labour. Afin de permettre les comparaisons, 2 autres parcelles conduites en labour sont suivies en parallèle (cf tableau). Deux campagnes ont été réalisées en novembre 2015 et 2017 afin de mesurer l'évolution du taux de matière organique.



L'importance des rotations dans la mise en place du non labour

En observant les rotations (voir tableau), on constate une nette diminution des labours en semis direct. Les rendements se maintiennent quelque soit les techniques. La diminution de rendement sur la parcelle Combette s'explique par la mise en place d'une luzerne qui ne produit quasiment pas en première année et qui est non irriguée contrairement aux autres parcelles.

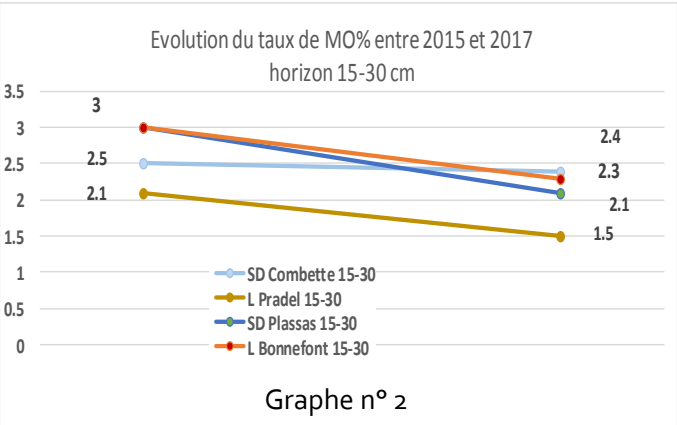
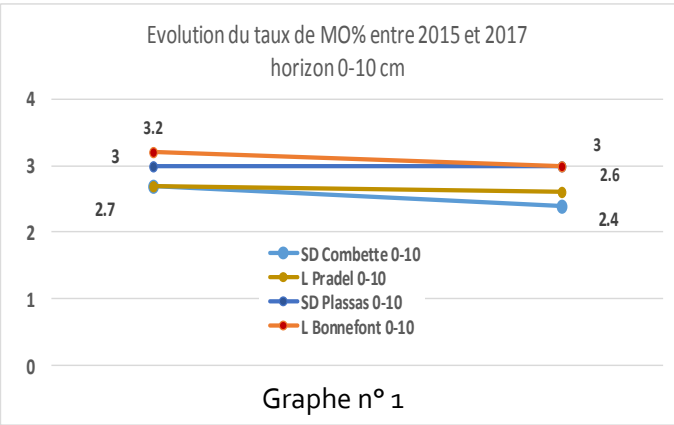
	Pradel Labour	Combette Semis direct	Bonnefont Labour	Plassas Semis direct
2015	Maïs ensilage Irr	Maïs ensilage Irr	Maïs ensilage Irr	Maïs ensilage Irr
Dérobé	PT RGI 5 TMS	Méteil ensilage 5.5 TMS	PT RGI 5 TMS	Méteil ensilage 5.5 TMS
2016	Maïs ensilage Irr 15 TMS	PT luzerne	Maïs ensilage Irr 18.5 TMS	Maïs ensilage Irr 19.5 TMS
Dérobé	PT RGI 5 TMS		PT RGI 5 TMS	Méteil ensilage 3.5 TMS
2017	Maïs ensilage Irr 15 TMS	PT luzerne 12 TMS	Maïs ensilage Irr 13.5 TMS	Maïs ensilage Irr 15.5 TMS
Dérobé	PT RGI		PT RGI	Méteil ensilage
Nbe d'implantations depuis printemps	6	3	6	6
Nbe de labours	3	1	3	0
Rdt 2016/2017 TMS récolté/ha	40 TMS	17 TMS	42 TMS	44 TMS

Irr : Irrigué ; TMS : Tonne de Matière Sèche ; RGI : Ray-Grass Italien ; PT : Prairies Temporaires

Et du côté de la matière organique ?

Au niveau de la matière organique (MO), nous pouvons distinguer l'évolution du taux à différents horizons. En surface (entre 0 et 10 cm) nous n'observons pas de réelle différence entre labour et non labour (voir graphe n° 1). Les taux se stabilisent entre 2.5 et 3 %. Ce sont des valeurs normales pour ce type de sol sableux.

Plus en profondeur (15-30 cm), nous pouvons constater une tendance à la baisse avec des valeurs un peu plus faibles, inférieures à 2.5% en 2017 (voir graphe n° 2). Seule la parcelle Combette en non labour avec allongement de la rotation (PT luzerne) montre une stabilisation du taux sur cette période.



Sur l'évolution du taux de matière organique, nous n'observons pas de différence significative entre labour et non labour. Cela dit, nous n'avons pas assez de recul pour bien évaluer une tendance à la hausse ou à la baisse. Il faut mesurer cette évolution sur un pas de temps plus long. Nous observons tout de même des taux de MO suffisants sur des horizons superficiels. Au niveau des horizons plus profonds, il faut être vigilant car les taux sont plus faibles. Les parcelles suivies sont conduites de façon assez intensives. On exporte beaucoup de biomasse (plus de 40TMS en 2 ans). Il faut donc restituer de la matière organique la plus riche possible en carbone. C'est le cas pour les apports de fumier mais pas pour les lisiers (riche en azote pauvre en carbone). **A moyen terme, un réflexion s'impose sur la façon de compenser la perte en carbone par de nouvelles sources, comme par exemple l'enfouissement d'un couvert.** Sur ce dernier point **des essais sont prévus en 2018, notamment sur des couverts d'été entre 2 céréales.**